

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 181

DE LYON LE 29 JUIN

Journal Démocratique Quotidien

Mardi 29 Juin 1904

ANNONCES
sont reçues
à LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité
Artistique et Commerciale, 52, rue de la République.
à PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION et REDACTION : A. Rue Stella
20018 Adressé télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS
Lyon et départements... 10 fr. 20 fr.
Départements... 12 fr. 24 fr.
Etranger (Union Postale)... 18 fr. 36 fr.

FAITS DU JOUR

La Chambre a tenu un grand débat consacré à la loi relative aux assurances sur la vie, la séance de l'après-midi a été réservée à la discussion de la loi de deux ans.

Le Sénat a continué la discussion générale de la loi contre l'enseignement congréganiste, et il paraît vouloir terminer à bref délai le vote de ce projet.

La commission d'enquête a continué aujourd'hui ses travaux. Elle a entendu plusieurs dépositions importantes.

Au Maroc, des mouvements commencent à se produire contre les étrangers et l'on craint que ces mouvements prennent une grande extension.

Les dépêches d'Extrême-Orient ne signalent aucun fait nouveau, sauf un nouveau combat du côté de Vladivostok.

L'Hégémonie Japonaise

Un des traits caractéristiques de notre époque est que la production y dépasse le besoin. L'industrie invente des objets avant que le désir en soit né, puis les fabrique en nombre bien supérieur au nombre des besoins. Comme cette production d'objets encore inutilisés fait vivre, et les rémunère, beaucoup d'hommes, c'est une nécessité de faire en sorte que ces objets deviennent utiles. Le commerce confina ainsi à la psychologie : la réclame, sous toutes ses formes, a pour fonction de multiplier et de rendre plus violents les désirs de l'humanité, puis de convertir et de fixer les désirs en besoins. C'est une culture intensive. On force l'âme humaine comme, en serre chaude, on force la plante.

La politique à la même époque est sous l'empire de ce souci. Elle est efforcée de convertir en consommateurs de ses produits les quatre cents millions d'êtres qui peuplent l'Empire du Milieu. Vendre ou ne pas vendre est le to be or not to be des temps économiques.

L'Europe a donc tenté de faire imiter par la Chine ses desirs de consommation afin de faire acheter les produits qu'elle a inventés pour les satisfaire. Il faut convenir que c'est une tâche qui n'est pas aisée. Mais, dans ce jeu, elle a eu l'avantage de voir les produits de sa civilisation se répandre devant la Chine, qui, elle-même, n'a pu que constater, sans rien dire, que la civilisation de l'Est est plus riche que la civilisation de l'Occident. Elle ne paraît pas être un vain mot. Le sentiment ethnique, l'orgueil de race, étouffés chez les Japonais au temps de leur premier enthousiasme pour l'Europe, se sont réveillés à la suite de l'humiliation du traité de Simonsaki.

Si le Japon, même battu, voit croître son prestige au cours de la guerre actuelle, il y a fort à penser que le rôle qu'il a assumé à l'égard de la Chine, l'entraînera à dresser en face de la civilisation occidentale cette civilisation de l'Est dont il a pris en main les intérêts.

L'Europe semblerait donc intéressée, au point de vue de l'assouvissement immédiat de ses appétits, à un écrasement du Japon. On peut toutefois se de-

mander si la cause d'une civilisation supérieure de l'Humanité n'aurait pas à gagner à voir surgir, en face du monde occidental, un adversaire qui le contraigne à l'effort, et le force, pour conserver sa suprématie, à s'élever au-dessus de lui-même.

Notes Politiques

Le Progrès consacre dans le numéro d'hier un article fort intéressant à l'élection de la 9^e circonscription de Rhône. Cet article est un chant de triomphe ; mais c'est aussi la confirmation absolue, implacable, de ce que nous avons écrit et proclamé bien haut dans ce journal au cours de la campagne électorale.

Nous avons souligné à différentes reprises la candidature à double face du citoyen maire d'Oullins ; nous avons montré la différence d'attitude du *Progrès* et du *Progrès* : l'un annonçant triomphalement à ses lecteurs que Normand n'était pas collectiviste, l'autre gardant un silence prudent sur les idées socialistes et révolutionnaires du même Normand.

A ce propos, nous invitons les électeurs de la circonscription de Givors à se méfier ; et nous disons que Normand, maire collectiviste d'Oullins, ne devait et ne pouvait être qu'un candidat socialiste et révolutionnaire.

Et voilà qu'aujourd'hui, le *Progrès* nous donne raison. Savourez, en effet, cette note tout à fait suggestive :

Notons encore que les populations rurales, qui sont en majorité dans cette circonscription, ont adhéré avec empressement au programme réformateur de M. Normand, qui va se faire inscrire au groupe socialiste. C'est un résultat qui n'a pu être atteint qu'à quelques années.

Non, « les populations rurales qui sont en majorité dans cette circonscription » n'ont pas adhéré avec empressement au programme réformateur de M. Normand. « Ce programme réformateur » (lire : socialiste) du candidat, elles ne le connaissent pas ; M. Normand le gardait soigneusement dans sa poche, ne le montrant et ne le développant qu'aux purs, aux citoyens « conscients et organisés » d'Oullins et de Givors.

Aux travailleurs de la terre ; aux braves paysans de Condrieu et de Mornant, le maire d'Oullins tenait un tout autre langage, laissant de côté ses idées socialistes, antiparlementaires, collectivistes, etc. et affectant des airs de bon gargonisme à la Genet.

Les électeurs ruraux — du moins quelques-uns — s'y sont laissés prendre ; ils n'ont pas voulu écouter nos avertissements ; ils n'ont pas voulu voir les faux-nez dont Normand s'affublait.

Normand est socialiste ; c'est entendu, le *Progrès* le proclame. Ils finiront peut-être, mais un peu tard, par le reconnaître... à leurs dépens.

Emile ETIÉVANT.

P. S. — Le journal de Jaurès, *l'Humanité*, publie en première page, sous le titre : « Une victoire socialiste. Le moral d'Oullins », la note suivante :

C'est par suite d'une erreur que nous avons qualifié hier le citoyen Normand, le nouveau élu de la neuvième circonscription de Lyon, de radical-socialiste.

Le citoyen Normand, qui était déjà élu de la Fédération socialiste du Rhône au Conseil général, appartient au Parti socialiste fran-

çais. Sa victoire est caractéristique des progrès des idées socialistes dans la région.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. M. Delcassé a entretenu le conseil de la situation en Extrême-Orient, ainsi que des diverses affaires en cours.

Les ministres se sont ensuite occupés des questions qui figurent à l'ordre du jour des deux Chambres.

L'Affaire des Chartreux

L'INCIDENT PICHAT-MAZET
Paris, 28 juin.

Suivant le *Journal*, M. Mazet a communiqué à quelques amis, dans la soirée, son intention de renvoyer dans une lettre la grave accusation qu'il a portée contre M. le député Pichat en le sommant d'avoir à la poursuivre en cour d'assises.

L'INSTRUCTION CHABERT

L'instruction Chabert dont a été chargé le juge d'instruction André n'aurait, si l'on en croit *l'Humanité*, rien produit, et elle serait à la veille d'être close par un ordonnance de non-lieu.

Si l'on en croit, au contraire, le *Radical* le document trouvé chez M. Chabert et qui portait les indications suivantes : « Voir Bonnet, ne communiquer qu'avec M. ... et L. ... », serait assez important. Le *Radical* affirme que le Bonnet désigné par cette note ne serait autre que l'agent commercial de la Grande-Chartreuse. Il ajoute :

Ce Bonnet ne serait-il pas également l'intendant qui a négocié la vente de l'absinthe Pernod à MM. Weil-Picard ? Que la commission d'enquête dirige ses investigations de ce côté, elle pourra trouver des choses curieuses.

L'AFFAIRE LEPÈRE

Puisqu'on a mêlé l'affaire Lepère à l'affaire des Chartreux, on se préoccupe de savoir où est le fameux financier.

Quelques uns assurent que, s'il a pu prendre la fuite, c'est grâce à de hautes influences politiques. A ce sujet, *l'Écho de la Belgique* publie la note suivante, que nous donnons dans son entier et non tronquée comme elle l'a été par certains journaux :

Nous ignorons ce qui s'est passé à Paris, mais nous pouvons affirmer que, depuis le commencement de l'année dernière, époque où M. Brion, juge d'instruction du parquet de notre ville, lança un mandat d'arrêt contre M. Joseph Lepère, la police et notamment M. Crespin, chef de la brigade judiciaire, ont mis tout en œuvre pour découvrir le créateur et le fondateur de la Banque centrale du Crédit mobilier et industriel.

On disait qu'il s'était enfui de Paris pour venir se réfugier en Belgique, ou il avait créé une affaire financière en Belgique, dans la lamenable façon que l'on sait. A plusieurs reprises, la présence de M. J. Lepère a été signalée en Belgique, notamment dans les environs de la capitale et à Alost. On prétendait également l'avoir rencontré à Ostende et à Namur.

Or, toutes les minutieuses investigations auxquelles on s'est livré aussitôt ont démontré le non-fonds de ces on-dit. Il y a quelques jours, c'est la semaine dernière, on a eu un moment à se trouver sur la piste du financier. On avait, en effet, signalé dans un village brabançon l'arrivée de Mme J. Lepère. Elle avait été vue dans un hôtel, Mme Lepère qui se trouvait sur le point d'être arrêtée, avait quitté Paris pour venir faire ses couches en Belgique.

En vertu d'un mandat délivré par le parquet de la police et une perquisition dans la maison. Les habitants de celle-ci, qui sont des parents de Mme Lepère, et cette dernière a refusé de se mettre à table. La perquisition a été opérée et n'a donné aucun résultat.

On dit aujourd'hui que ce financier a lancé d'affaires véreuses, se trouve actuellement au Canada, où il se cacherait sous un faux nom.

Il est en effet, en effet, soutenu, non concurrent, M. Besson a parlé de moi avec trop de familiarité. J'ai eu avec lui des relations de journaliste. Nous avons fait campagne ensemble aux diverses périodes électorales, depuis 1876.

Le correspondant du *Matin* a interrogé ce M. Cendreau. Voici la réponse du cuisinier-portier de Fourvoirie :

« Je me suis trouvé en présence d'un monsieur qui a demandé à parler au général pour affaire d'extrême importance. Je l'ai prié de me remettre sa carte. Il a refusé sèchement et m'a enjoint de me hâter vers le P. Aichel. Ces faits me sont restés en mémoire, surpris d'autant que nous n'y étions point habitués. Aussi, ai-je regardé attentivement mon interlocuteur. Il paraissait âgé de quarante-cinq à cinquante ans environ, portant toute sa barbe châtain foncé. Il était très taillé au-dessus de la moyenne, vigoureux et bien bâti. Sa mise fort soignée comportait un chapeau haute forme, un pardessus boutoné et un pantalon noir. »

Tandis que j'étais dans le cabinet du général, il se tenait au bas de l'escalier, la tête haute, dans une attitude de parvenu orgueilleux (sic).

Le prieur m'a demandé de l'introduire. Au bout de quelques minutes, j'étais retourné à mon poste, lorsqu'un prévenu le P. Rey d'avoir à se rendre aussitôt auprès du général.

« Mes souvenirs datent de loin et je ne pourrais pas qu'il ne me trompe. Cependant, je crois que je désignerais cet homme entre mille, car j'ai regardé comme je n'ai jamais regardé personne autre. »

Suivant une dépêche de Rome à *la Patrie*, un rédacteur de *l'Italie* a interrogé, au sujet du silence des Chartreux, une personne fort renseignée sur les choses les plus secrètes du Vatican. Cette personne a déclaré que Pie X a fait savoir au général des Chartreux qu'il lui déplaît fort de voir une congrégation religieuse mêlée aux affaires d'un scandale politique qu'il souhaitait ne la part volontaire que prennent les Chartreux à ce scandale fut réduite à son strict minimum.

Pie X ayant hautement proclamé, dès le début de son pontificat, qu'il entendait séparer partout la religion de la politique, veut que ce principe soit appliqué strictement, alors même que cela pourrait être avantageux à l'Église, et c'est pour cela qu'il a nettement conseillé au Père Michel de s'abstenir.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
LA SÉANCE D'AUJOURD'HUI
Paris, 28 juin.

La séance est ouverte à une heure, sous la présidence de M. Flaudin.

On décide d'entendre demain M. de Maizière, de *la Gazette*, et M. Devos, de *la Libre Parole*, et vendredi prochain, le cuisinier Cendreau, de Fourvoirie.

La commission décide qu'elle rédigera un questionnaire qui sera envoyé à M. Baragnon.

DEPOSITION DE M. CHENAVAZ
M. Chenavaz est introduit.

M. Chenavaz. — Bien que je n'aie pas été mêlé à toutes les intrigues qui ont dû être entendues, puisque mon nom a été prononcé, M. Pichat a rappelé que son interview du *Matin* avait été mal reproduite.

Dans cette interview, il disait qu'il évitait de me parler après sa déclaration qu'il connaissait les quatre parlementaires. Cela pouvait éveiller la suspicion à mon égard.

Or, c'est moi qui ai rompu toutes relations avec M. Pichat.

« J'avais en effet soutenu, non concurrent, M. Besson a parlé de moi avec trop de familiarité. J'ai eu avec lui des relations de journaliste. Nous avons fait campagne ensemble aux diverses périodes électorales, depuis 1876. »

« C'est avant la nomination de la commission des concentrations qu'il est venu me voir, le 28 ou le 29 octobre 1892, et il a essayé, non de me convertir à la cause des Chartreux, mais de me détacher de mes collègues de l'Église. »

« Il a déjeuné chez moi le 7 ou le 8 novembre, mais je n'ai pas tenu les propos qu'il me prêtait, chez lui, je courais plutôt vite que la raison. Je l'ai simplement plaisanté, lui, et moi, et nous sommes restés à dîner. Je l'ai accompagné chez moi, mais je ne l'ai pas rencontré depuis. »

« Quant au prétendu faux que M. Combes a dit à la tribune, c'est, en effet, moi qui l'ai communiqué. C'est un faux. Je n'ai rien dit de ce genre. Je l'ai communiqué à plusieurs de mes collègues de la droite. Ce n'était pas un faux. »

M. Codel. — A quelle époque placez-vous la visite de X... à la Grande-Chartreuse ?

M. Chenavaz. — Je l'ignore complètement, je n'ai sur ce point aucun renseignement personnel.

M. Codel. — Avez-vous connaissance d'une lettre de M. Besson à M. Pichat, datée de la Grande-Chartreuse ?

M. Chenavaz. — Elle était à moi après des réponses des députés de comités radicaux-socialistes que j'avais transmises. Cette lettre était datée de la Grande-Chartreuse, mais les malins non du gouvernement mais du parlement, que le gouvernement avait seulement donné avis défavorable à l'autorisation des Chartreux.

« Albert Loulain. — Quand et comment le *Petit Dauphinois* a-t-il commencé sa campagne en faveur des Chartreux ? »

M. Chenavaz. — Cette campagne commença dès le mois de septembre, non dans le *Petit Dauphinois*, mais dans la maison même du *Petit Dauphinois*, où plusieurs journaux étaient imprimés, notamment celui de M. Gaucheraud qui avait pris l'initiative d'une pétition pour empêcher les Chartreux de parler, ce qui constituait l'intention de faire dans tous les cas.

« Le *Petit Dauphinois* a suivi plus tard ce mouvement et a secondé ceux de l'élection. Il a soutenu la candidature de M. Pichat, et il a soutenu M. Besson dans sa candidature. M. Besson n'a rien fait de tout cela. M. Besson n'a rien fait de tout cela. M. Besson n'a rien fait de tout cela. »

M. Poulain. — Sont-ce les habitudes de la maison de demander de l'argent aux candidats ?

M. Chenavaz. — En 1895, j'étais candidat. M. Baragnon n'a rien fait de tout cela. M. Baragnon n'a rien fait de tout cela. M. Baragnon n'a rien fait de tout cela. »

M. Anlhième Ménard. — N'avez-vous pas soutenu M. Pichat contre Zévas ?

M. Chenavaz. — Non, mais un second tour le *Petit Dauphinois* a soutenu M. Pichat. Je n'y pouvais rien.

M. Chenavaz se retire.

DEPOSITION DE M. MAILLARD
M. Maillard, député de la 1^{re} circonscription, est introduit.

M. le Président. — La commission se préoccupe de connaître le mystère X qui s'est élevé aux Chartreux, savez-vous quelque chose ?

M. Maillard. — La Caisse industrielle de Paris a été déclarée en faillite, j'ai fait mettre les scellés au domicile de M. Lepère et j'en ai inventaire. M. Lepère a fait des opérations pour le compte des Chartreux, comme syndic, je ne puis rien dire de ces opérations, d'autant plus qu'une instruction est ouverte.

M. Codel. — Pouvez-vous nous dire si derrière certains des créanciers ou débiteurs de la faillite il n'y a pas les Chartreux ?

M. Maillard. — Non, les opérations étaient faites au nom de Pan d'entre eux.

M. Codel. — Les Chartreux ont-ils fait de grosses opérations ?

M. Maillard. — Mes fonctions ne me permettent pas de répondre.

M. Bounevay. — En dehors des affaires de la faillite, savez-vous si M. Lepère a fait d'autres opérations pour le compte des Chartreux ?

M. Maillard. — Pas à ma connaissance.

M. Anlhième Ménard. — Ces opérations dont vous parlez sont-elles des ventes de produits, c'est-à-dire les relations habituelles d'un client avec une banque ?

M. Maillard. — Oui.

M. A. Ménard. — Et pour le compte d'hommes politiques M. Lepère a-t-il fait des opérations ?

M. Maillard. — Pas que je sache, mais je suis convaincu que certaines affaires n'ont pas figuré sur ses livres.

MARIAGE SECRET

« Dans l'excès de son angoisse, elle retrouvait cependant un peu de courage. »

« Ma déception, monsieur, vous le voyez, est épouvantable... Je croyais... j'étais sûr que vous seriez au courant de tout. Roland m'avait affirmé... Au moment où je l'ai perdu... ses dernières paroles étaient pour me le révéler... pour m'envoyer à vous... et c'est à vous que je venais... comme à mon seul protecteur... »

COMME UNE ÉPAVE

« Elle avait été prise d'une telle détresse qu'elle n'avait eu que la force de tendre la main vers un des sièges rangés, la tout près de la porte et sans s'en rendre compte... »

« Elle s'était effondrée, le regard perdu... inconscient... »

« Oh ! mon Dieu !... »

« Mais lui, se cuirassant le cœur contre la pitié : »

GRANDES FÊTES

RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 23

GRANDES FÊTES

RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 23

GRANDES FÊTES

RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 23

GRANDES FÊTES

RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 23

GRANDES FÊTES

RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 23

M. Bonnevaux. — Une 8e saisie a eu lieu de... M. Maillard. — Oui, en mai... M. Colin. — A-t-elle eu pour...

M. Herbeaux. — J'étais heureux que la... M. Berthoulet. — M. de Valles ne vous a...

« Les dates des périodes d'exercices de la... M. Berthoulet. — M. de Valles ne vous a...

Paris, 28 juin. Les députés s'occupent de la clôture de...

LA VIE LYONNAISE LYON QUI PASSE Ombres et Figures MARCHAND DE « PATTES »

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

DECLARATIONS DE M. PICHAT M. Pichat. — C'est avec doute que je...

DEPOSITION DE M. ZÉVAËS M. Zévaës est introduit. M. Zévaës. — Je n'ai pas la prétention...

Le paragraphe « soutiens de famille »... A l'article 42, concernant les fonctionnaires...

La Guerre Russo-Japonaise En Mandchourie LA RENCONTRE IMMINENTE

Il était à supposer, étant donné le lieu de... M. Jacques.

COURS DE LYON

Table of stock prices for Lyon, including various commodities and financial instruments.

COURS DE PARIS

Table of stock prices for Paris, including various commodities and financial instruments.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

Comptant - Actions - Société Lyonnaise

Textual report on the Lyon stock market, discussing various companies and market trends.

PARIS

Textual report on the Paris stock market, covering market activity and price movements.

Le Triphasé

Table showing financial results for 'Le Triphasé', including revenues and expenses.

BULLETIN FINANCIER

Financial bulletin providing an overview of market conditions and key news items.

En Banque - Mines mieux

Textual report on bank-related financial news and mining sector updates.

Informations Financières

Financial information section detailing specific market data and company reports.

Le Gérant

Administrative information regarding the publication, including the manager's name and contact details.

Advertisement for 'Migraines, Névralgies' featuring 'DRAGÉES' and 'RR. PP. PRÉMONTRES' by Pharmacie Bertrand Aîné.

Real estate advertisement for 'A VENDRE PROPRIÉTÉ à LYON' with details on location and features.

Large advertisement for 'Société de Publicité Artistique et Commerciale' offering advertising and printing services.

Advertisement for 'PART D'ASSOCIATION' and 'CHATEAU GRIMALDI'.

Advertisement for 'MAISON DE FAMILLE' and 'H. BAUCHE & CIE'.

Advertisement for 'MANDARINS' featuring 'Qualité extra supérieure' and 'DANS toutes les bonnes Epiceries'.

Advertisement for 'PETITJEAN' and 'VERS'.

Advertisement for 'ANNONCES ET RÉCLAMES' and 'AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER'.

Advertisement for 'IMPRIMERIE WALTENER & CIE' and 'THÈSES'.

Advertisement for 'BLOC-SUEZ' and 'INCROUSTABILITÉ ABSOLUE'.

Advertisement for 'ASTI-MOUSSEUX' and 'EDEN-HOTEL'.

Advertisement for 'VERS' and 'ABONNEMENTS'.

Advertisement for '150.000' and '10.000' lottery tickets.

Advertisement for 'LE RAPPEL RÉPUBLICAIN' and 'BULLETIN D'ABONNEMENT'.

Horizontal line of text providing contact information for the 'RAPPEL RÉPUBLICAIN'.

Advertisement for 'ROGER-LA-HONTE' by Jules MARY.

Textual content for the 'ROGER-LA-HONTE' advertisement, including dialogue.

Textual content for the 'ROGER-LA-HONTE' advertisement, including dialogue.

Textual content for the 'ROGER-LA-HONTE' advertisement, including dialogue.